

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, on commence avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M^{rs} J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Lauglais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Guillaume, roi de Prusse, près le Saint-Siège.—L'attitude des évêques français vis-à-vis de la loi de l'enseignement dans les écoles primaires en France.—La question du reboisement des forêts à l'Assemblée Législative de Québec.—Nécrologie : M. l'abbé Joseph-Elzéar Michaud.—Les cereales agricoles de l'Islet, l'Ancienne-Lorette, St-Aubert et St-Eugène ; plusieurs agronomes sont en état d'assurer le succès du cereale agricole de l'Islet ; un cereale agricole a été déjà établi dans cette paroisse il y a de cela plus de trente ans ; l'élevage des moutons sur la ferme de M. Eugène Casgrain, arpenteur ; le Révd frère Chrysostôme, directeur de l'Académie de l'Islet, doit introduire dans cette institution l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture, sans que cela nuise en rien au programme d'enseignement suivi jusqu'à ce jour avec succès dans cette institution.

Cousserie Agricole : Le jardin de la ferme (Suite).—Ciboulette ou civette.—Culture du concombre.

Sujets divers : Renouvellement des pommes de terre par la semence.—Transformation du petit lait en viande.—La culture du blé d'inde en buttes ou en sillons.—Moyen d'obtenir du blé d'inde comme primeur.

Choses et autres : Les forêts dans l'Empire Germanique et en Autriche.—L'enseignement de l'agriculture théorique et pratique dans les écoles primaires en France.—Les moutons et la fertilité de la terre.—Le lait caillé et le petit lait donnés aux cochons.—Mal de bouche chez les moutons.—Signes de dégénérescence des arbres.—Sociabilité des chevaux.—Moyens de maintenir la production du lait chez les vaches.

Recettes : Bière économique.—Snour des pieds.

REVUE DE LA SEMAINE

— Le 24 avril, au matin, M. de Schloezer a eu l'honneur de présenter au Pape, en audience solennelle, dans la salle du trône, les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire de S. M. Guillaume, roi de Prusse, près le Saint-Siège. Cette importante cérémonie s'est accomplie avec tout le cérémonial en usage à la Cour de Rome ; elle a réjoui le cœur de Léon XIII, et elle est, au regard des catholiques de l'Allemagne et du monde, un témoignage de la sagesse du Pontife, de son esprit supérieur, de son courage qui triomphe d'une des plus grandes difficultés du temps présent.

Le roi Guillaume de Prusse réalise le dessein qu'il avait si souvent exprimé en disant : " Je ne veux pas mourir brouillé avec le Pape. " Que la Providence lui accorde encore de longs jours, et lui permette de compléter son œuvre en rendant à l'Eglise la complète liberté dont elle jouissait autrefois dans son royaume.

Quant au prince de Bismarck, que ses ennemis accuseront d'être venu à Canossa, il s'est doublement honoré dans cette rencontre : il a fait preuve d'une rare intelligence politique, et il a triomphé de lui-même. On n'a pas à évoquer le souvenir de Canossa, encore que ce souvenir soit à l'honneur de Frédéric repentant. La mansuétude de Léon XIII a fait les doux tiers du chemin : elle a eu l'initiative de toutes les démarches. Représentant de Celui qui descendit du Ciel parmi les hommes pour les sauver, de Celui qui prononça ces sublimes paroles : " Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir, "—le Pape a cherché et offert la Réconciliation.—*Correspondance de Rome.*

— L'attitude des évêques français vis-à-vis de la loi de malheur est accueillie avec satisfaction par la presse catholique de l'Allemagne. Ce sont les évêques qui, par leurs prudentes et sages paroles, parviendront à réunir en un seul faisceau toutes les forces et les ressources conservatrices.

La création des écoles libres sera l'œuvre la plus difficile mais la plus nécessaire.

"Le devoir des catholiques, remarque la *Gazette populaire de Cologne*, est pénible, mais n'est pas impossible à accomplir. La France a toujours été grande dans les œuvres de la charité chrétienne. Nous n'avons qu'à nous ressouvenir des institutions grandioses pour les missions. Resterait-elle en arrière, maintenant qu'il lui faudra envoyer des missionnaires dans son propre pays? Nous espérons que le congrès des catholiques qui aura lieu le 9 mai à Paris discutera les moyens et les voies pour fonder une association scolaire pour toute la France."—*Le Journal de Rome*.

Le reboisement de nos forêts.—Nous voyons avec plaisir que l'Hon. M. H. G. Joly, a donné lieu à une discussion sur cette importante question, à la chambre de l'Assemblée Législative, par la présentation d'une résolution tendant à protéger nos forêts et à encourager la plantation d'arbres propres à enrichir davantage notre pays. M. Joly a fait une étude toute spéciale sur ce sujet qu'il désire voir patroniser par nos gouvernants. L'Hon. M. Flynn a partagé entièrement les vues de M. Joly sur cette importante question, et nous ne doutons pas qu'elle reçoive une sérieuse considération de la part de notre législature.

Nous empruntons aux journaux de Québec l'extrait suivant des délibérations de l'Assemblée Législative, sur cette question :

L'Hon. M. Joly propose :

Qu'attendu que la question du reboisement est à l'ordre du jour, non-seulement dans les anciens pays de l'Europe, mais aux Etats Unis d'Amérique et dans une grande partie des colonies de l'Angleterre et de la France, et qu'elle mérite d'attirer l'attention sérieuse de cette Chambre ;

Que, sans faire aucune dépense, il y a un moyen facile de réveiller l'intérêt, et d'attirer graduellement l'attention du peuple sur l'importance du reboisement, moyen qui a déjà obtenu des résultats extraordinaires chez nos voisins des Etats-Unis ; c'est de mettre à part, un jour de l'année, fixé par une proclamation du Gouverneur, pour faire des plantations d'arbres forestiers ; ce jour est désigné aux Etats-Unis sous le nom de "Arbor Day" "Fêtes des Arbres."

Résolu, qu'il serait désirable de suivre cet exemple ; que l'on donnerait ainsi à l'entreprise du reboisement, un caractère d'utilité publique, et qu'en la plaçant sous la sanction de l'autorité, l'on en ferait peu à peu, une de nos institutions nationales.

M. Joly ne dit que quelques mots à l'appui de cette résolution et sur les résultats que peut avoir une telle institution. Il cite l'exemple de plusieurs pays qui ont fait beaucoup de progrès sous ce rapport, entre autres les Etats-Unis. La destruction de nos forêts se fait avec une rapidité étonnante ; il faut donc prendre le moyen d'éviter un déboisement complet de notre pays.

On pourrait planter des arbres très-précieux, tels que le pin, l'érable, etc. Il attend de grands résultats de cette institution.

L'honorable M. Flynn félicite l'honorable député de Lotbinière des remarques qu'il vient de faire. C'est une question vitale pour la province de Québec ; mais elle peut être traitée sous plusieurs points de vue ; le

champ est très vaste. Il n'a pu donner toute l'étude à ce sujet qu'il aurait voulu en faire. Il a constaté que dans tous les pays on s'occupe de la question du reboisement.

Dans la province de Québec, est-il urgent de viser aux moyens du reboisement? S'il n'est pas urgent, du moins il est utile pour ne pas dire nécessaire de s'occuper de cette question. La province de Québec est encore une région forestière ; mais plusieurs espèces de bois très précieux disparaissent rapidement, par exemple le pin qu'on ne peut se procurer qu'avec beaucoup de difficulté. Il n'y a pas de nécessité d'imposer le reboisement dans la région forestière, mais il y a des vastes étendues où l'on ne rencontre pas un seul arbre. Dans ces parties du pays, on pourrait planter des arbres qui réaliseraient d'immenses profits.

Il fait d'autres considérations sur l'utilité des arbres sur les terres et prétend que l'on devrait enseigner, dans les écoles, des traités parlant de cette importante question.

Quant à la proposition de l'honorable député de Lotbinière, il ne croit pas qu'elle ait une portée très pratique. Dans notre province, la population considérerait ce jour comme un jour de fête et s'occuperait peu de la plantation des arbres. Il ne désire pas faire d'opposition à cette proposition. Dans le projet de loi que le gouvernement a déposé, on pourrait insérer des clauses qui obtiendraient la même fin.

L'honorable M. Joly est d'opinion que cette résolution aura une utilité immédiate.

M. Stephens partage les idées émises par l'honorable député de Lotbinière, et croit que cette résolution est destinée à produire un très grand bien dans la province.

L'honorable Lynch dit que c'est une question qui a été bien développée par M. Joly. Mais il croit que l'opinion publique n'est pas préparée pour l'adoption d'un tel système ; il faut auparavant former cette opinion.

M. Martel fait remarquer que "cette fête des arbres" existe déjà dans son comté, bien qu'elle n'ait pas été imposée par le gouvernement, car tous les habitants de ce district se font un devoir de planter des arbres très utiles. Il espère que cette résolution sera adoptée.

M. Blauchet se prononce en faveur de la proposition.

M. Casavant suggère que les sociétés d'agriculture offrent des primes pour encourager le reboisement. Il considère que le gouvernement rendrait un très grand service en chargeant le Conseil d'agriculture de cet important sujet.

Nécrologie.

M. L'ABBE JOSEPH ELZEAR MICHAUD.

Nous nous faisons un devoir de publier la correspondance suivante sur la mort du regretté M. l'abbé J.-Elzéar Michaud qui fut pendant quelques années curé de la paroisse de St Onésime, et qui a consacré les dernières années de sa vie aux missions parmi nos compatriotes des Etats-Unis. Né à Saint-André de Kamouraska, le 10 juin 1831, M. Michaud étudia ses études

au Petit Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 22 septembre 1855. Nommé vicaire à Saint Patrice de la Rivière-du-Loup, il fut successivement curé de Notre-Dame du Portage, de Sainte-Anne-des-Monts et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Après une année de repos, il fut nommé, en 1864, vicaire à Ste-Anne de la Pocatière, puis curé de Saint-Onésime. En 1874, il est chargé de la desserte de la Congrégation canadienne de Lawrence, Etats-Unis. En 1875, il est nommé à la cure de Sainte-Praxède de Brompton, puis transféré à celle de Saint-Philippe de Windsor. En 1878, il passait de nouveau aux Etats-Unis, et fut chargé de la desserte d'une Congrégation canadienne à Chicago.

M. le Rédacteur,

En annonçant la mort de M. l'abbé Joseph-Elzéar Michaud, les journaux n'ont pu donner aucun détail sur ses derniers moments. Nous sommes heureux d'être en mesure de satisfaire aujourd'hui au légitime désir des confrères et des amis de ce regretté défunt, en publiant ces quelques lignes en sa mémoire.

Les détails qui vont suivre sont fournis par M. l'abbé Jacob Côté, ami de cœur de M. Michaud, curé de Notre-Dame des Canadiens de Chicago, qui l'a assisté à ses derniers instants et reçut son dernier soupir.

" Mon cher ami,

" Notre bien-aimé J.-E. Michaud est mort hier au soir dans sa résidence à Bridoc Port, Chicago, après une bien courte maladie du cœur et du foie.

" Depuis quelque temps, il se plaignait d'un certain malaise, cependant il était toujours sur pied, travaillant bravement dans sa nouvelle paroisse où il devait bâtir une église.

" A la fin de la semaine dernière il a pris le lit. Deux médecins furent appelés; ils lui conseillèrent de se préparer à une mort prochaine.

" Mardi soir, le 2 mai, il recevait les derniers sacrements, et le lendemain, jour de la fête de l'Invocation de la Sainte-Croix, à 9½ heures du soir, il remettait son âme à son Dieu. Il a eu sa connaissance presque jusqu'à la dernière minute, et il a fait son sacrifice avec une parfaite résignation à la sainte volonté du bon Dieu."

Une seconde lettre de M. Côté nous donne les détails suivants sur les funérailles de M. Michaud :

" C'est bien vrai, mon cher ami, M. Michaud n'existe plus ici-bas que par le bon souvenir qu'il a laissé et que je conserverai tout le reste de ma vie. C'était un prêtre d'une rare bonté, d'une douceur inaltérable, d'une grande charité et d'une aimable gaieté. Un seul mot dit tout : c'était un bon et digne prêtre.

" Vendredi matin, le 5 mai, on l'a transporté dans mon église, revêtu des ornements sacerdotaux, et on l'y a exposé. Il était parfaitement bien conservé et vraiment beau à voir, plus beau même que de son vivant.

" A 11 heures, M. l'abbé Michel Letellier, curé de Ste-Anne du Kankakee, a chanté son service auquel assistaient plusieurs confrères, Mgr l'archevêque Fechan et son grand vicaire. L'église était toute tendue de noir et bien remplie de Canadiens, dont un grand nombre pleurait M. Michaud.

" Après le service, M. le curé Letellier a prononcé une petite oraison funèbre. Après avoir énuméré les qualités du bon prêtre, il les a retrouvées dans M. Michaud, " ce digne prêtre,

" a-t-il dit en terminant, que nous pleurons tous aujourd'hui, vous comme un père que l'impitoyable mort vous a enlevé, nous comme un frère que nous aimions."

" Ensuite Mgr l'archevêque a fait l'absoute. Le chant du libéra en musique a été magnifique. Dans l'après-midi, à 3 heures, nous avons transporté les restes de notre ami à Bourbonnais où il a été inhumé dans l'église.

" Le lendemain, samedi, a eu lieu un autre service que j'ai chanté et auquel se trouvaient tous les prêtres Canadiens.

" Tous les frais et dépenses de ses funérailles sont liquidés par nous, ses confrères d'ici. Il n'avait pas, lui, un seul sou pour s'acheter une pauvre tombe!

" Requiescat in pace ! "

COMMUNIQUÉ.

Cercles agricoles de l'Islet, l'Ancienne-Lorette, St-Aubert et St-Eugène.— Dans le cours du présent mois, nous avons eu le précieux avantage de lier connaissance avec les membres des cercles agricoles établis dans les paroisses de l'Islet, l'Ancienne-Lorette, St-Aubert et St-Eugène; dans les deux premières pour y faire une conférence agricole. Nous serions fort embarrassé de signaler lequel de ces cercles agricoles travaille avec le plus de dévouement et de vaillance au perfectionnement de l'agriculture. Nous avons vu tous les membres de ces cercles à l'œuvre, et tous sont animés du même zèle à promouvoir le progrès agricole dans leur localité. Nous y avons vu avec plaisir MM. les curés, les notables de ces paroisses, les vieillards comme les jeunes gens, assister aux réunions de ces cercles et y prendre une part active aux délibérations. Les dévoués curés qui se sont mis à la tête de ce mouvement doivent donc être satisfaits de leur œuvre qui promet des fruits abondants de prospérité et de bonheur à ceux qui y prennent part. Il est donc vrai de dire qu'un souffle suffit quelquefois, lorsqu'il a atteint une âme intelligente et qu'il part d'une poitrine où bat un cœur dévoué à la religion et aux intérêts de la patrie, pour changer la face agricole non-seulement d'une paroisse, mais de tout un pays.

Ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'assister à une des réunions des différents cercles agricoles établis dans plusieurs parties de la Province de Québec, n'ont qu'à lire ce qu'en dit le *Journal d'agriculture illustré*, et les différents journaux de la Province de Québec, pour se convaincre de leur entière utilité et pour désirer eux-mêmes y prendre une part active, afin que dans un avenir prochain il n'y ait pas une seule paroisse qui n'ait son cercle agricole.

Le 7 mai courant, nous assistions à une réunion des membres du cercle agricole de l'Islet, et nous y avons fait les frais d'une conférence agricole, sur l'invitation de M. l'arpenteur Eugène Casgrain, président de ce cercle.

A cette réunion qui eut lieu après vêpres, il y avait près de deux cents personnes, parmi lesquelles on y remarquait M. le Curé Bacon, son vicaire le Révd M. Dupuis, le Révd frère Chrysostôme, M. le député Chs Marcotte secrétaire du cercle, et plusieurs notables de la paroisse. D'ordinaire un plus grand nombre assiste à ces réunions, mais une assemblée politique ayant eu lieu ce jour là après la Messe, plusieurs ont été empêchés d'attendre après vêpres; dans

ce cas là, on pouvait certes bien dire: votre affamé n'a pas d'oreilles.

D'après les rapports que nous avons recueillis sur les lieux, les membres de ce cercle sont tout zèle pour entrer vaillamment dans la voie des améliorations agricoles. Il n'en peut être autrement quand à la tête de ce patriotique mouvement on y voit des agronomes distingués et des amis dévoués au progrès de notre agriculture qui, à tour de rôle, se font un devoir de mettre à la contribution des membres le fruit de leurs connaissances en agriculture, par des causeries agricoles à chaque assemblée mensuelle des membres du cercle.

En effet, cette paroisse ne peut être m'eux partagée pour offrir l'exemple d'une culture perfectionnée; car, pour la grande culture, elle a pour la guider la connaissance pratique des Pouliot, des Fafard, des Casgrain et de plusieurs autres agronomes non moins méritants; pour l'horticulture et le jardinage les Drs Dion et Lavoie, M. M. Casgrain, etc.; pour l'élevage du bétail nous pouvons citer M. l'arpenteur Eugène Casgrain dont la réputation est reconnue et qui a déjà rendu de grands services à son pays, en so livrant d'une manière toute particulière à l'élevage des moutons. Inutile de dire que sa longue expérience dans ce genre d'industrie, faite avec la plus scrupuleuse attention, sans ne rien laisser au hasard, a été couronnée d'un grand succès qui est fort apprécié parmi les principaux éleveurs de la Province d'Ontario et quelques-uns des Etats-Unis, avec lesquels il est en constante correspondance, comme le prouvent les nombreuses lettres dont nous avons pris connaissance pendant le court temps que nous avons passé chez ce monsieur. D'ailleurs, il suffit de visiter son immense bergerie et de voir l'état de santé dont jouissent ses moutons, et le perfectionnement qu'il a apporté aux différentes races, pour s'assurer que nous n'exagérons en rien sur le succès dont il peut être fier de se flatter. Le Conseil d'agriculture de la Province de Québec ne saurait mieux faire que de s'entourer des conseils de ceux qui se livrent d'une manière toute spéciale à quelques-unes de nos industries agricoles les plus importantes et les plus propres à amener l'aisance chez les cultivateurs. Aussi, faisons nous des vœux pour que M. Casgrain prenne place parmi les membres de ce Conseil. Il y a une nomination à faire comme membre du Conseil d'agriculture, et nous ne doutons pas que les amis de l'agriculture verraient avec plaisir la nomination de M. Eugène Casgrain à ce poste qui lui permettrait de rendre d'utiles services aux cultivateurs.

Disons-le de suite, nous n'avons pas lieu d'être surpris des progrès agricoles qui s'opèrent dans cette paroisse; car depuis déjà nombre d'années, on a reconnu là l'importance des améliorations agricoles. Il y a plus de trente ans, comme nous le disait il y a quelques jours le Révd M. F.-X. De'âge, on établissait un cercle agricole qu'on appela alors une "Société d'agriculture," ayant pour but de se réunir le plus souvent possible pour y traiter de questions agricoles. Ce vénérable et dévoué vieillard s'était lui-même mis à la tête de ce mouvement, et en cela il fut vaillamment secondé par son le regretté Seigneur Eugène Casgrain et plusieurs autres notables de sa paroisse. C'était alors une graine précieuse que cet apôtre de

la religion et dévoué ami de l'agriculture confiait à la terre, qui devait produire des fruits abondants et lui mériter le titre d'être le fondateur de plusieurs paroisses, dans le voisinage de l'Islet, qui actuellement marchent sur la trace de leur aîné.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que dans un avenir prochain, la paroisse de l'Islet aura aussi sa ferme-modèle où des jeunes gens y puiseront un enseignement agricole théorique et pratique. Dans notre conférence agricole, nous avons fortement appuyé sur l'importance et la nécessité de donner un enseignement agricole dans nos académies et dans nos écoles des campagnes. Le Révd frère directeur de l'académie de l'Islet a paru être surpris, quand nous avons dit que nous verrions à l'Islet une école d'agriculture et une ferme modèle semblables à celles de Beauvais, qui est sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne. Il n'a pas paru y croire. Mais le sourire sur les lèvres, peut être déjà formait il le plan de mettre à exécution ce projet que j'en suis sûr il n'a pu s'empêcher de méditer? et ce qui le prouve, c'est que le lendemain, en lui faisant une visite, il nous apprit qu'il avait décidé de mettre en jardin deux arpents de terre qui sont la propriété de l'académie, et que ses élèves étaient bien déterminés de se livrer eux-mêmes au travail du jardinage les jours de congé et pendant les heures de récréation. Voilà donc une deuxième semence, et celle là confiée cette fois à la terre par le frère Chrysostôme, capable de grandes choses et d'un dévouement plus que suffisant pour les mener à bonne fin: à la gloire de notre religion et à l'honneur de notre pays, comme nous le prouve l'académie qu'il dirige si bien et avec un succès digne de ses nobles efforts. L'avenir nous dira si nous nous sommes trompés. Le concours efficace des membres du cercle agricole de l'Islet ne pourrait qu'aider au succès de cette œuvre nouvelle qui serait un titre de plus à ajouter à leur mérite. En avant, Messieurs les membres du cercle de l'Islet; ne perdez pas une seule occasion de vous associer aux œuvres de bien qui pourraient être profitables à vos familles et propres à assurer le bien-être parmi la classe agricole. Votre devise: "Religion et Patrie" vous le commande. Soyez bons apôtres de l'agriculture, comme vous sauriez être bons soldats sur le champ du combat!—(A suivre.)

CAUSERIE AGRICOLE

LE JARDIN DE LA FERME (Suite).

CIBOULETTE ou CIVETTE.—On ne conçoit pas un jardin complet sans bordures de ciboulotte. Dans ceux même que l'on cultive avec le moins de soins, la ciboulotte a toujours sa place marquée, peut-être en raison du peu de soins qu'exige sa culture.

La ciboulotte est une plante vivace qui pousse ordinairement et que l'on reproduit en éclatant ses tiges. Elle demande un sol léger et riche, une exposition chaude et un climat tempéré; mais elle vient dans beaucoup d'autres situations. On éclate les touffes de ciboulotte et on les transplante en bordure tous les printemps, et quelquefois on continue leur transplantation dans le mois d'août. Pendant le cours de sa

végétation, les seuls soins à prendre consistent à entretenir le terrain meuble autour des touffes, et à empêcher la plante de monter, en la coupant à des intervalles plus ou moins rapprochés.

Pendant la sécheresse le bout des feuilles jaunit, on prévient cet affaiblissement de la végétation par des arrosages faits en temps opportun. La ciboulette ne peut être détruite par les froids, mêmes les plus intenses. Ses feuilles seules s'altèrent, et au printemps, dès que la neige est disparue, la végétation commence.

On conseille généralement de répandre tous les printemps sur les plates bandes de ciboulette une bonne couche de bon terreau décomposé, afin d'entretenir dans le sol une richesse convenable. Dans nos jardins potagers on est d'ordinaire trop avare de ces soins à l'égard de la ciboulette, et conséquemment elle ne donne pas le quart du produit qu'elle donnerait avec une meilleure culture.

Lorsqu'on effectue la transplantation des éclats de ciboulettes on doit le faire dans un terrain bien nettoyé. La terre aura dû être préalablement mélangée avec une quantité de bon terreau; la reprise est certaine sans cette précaution, mais la ciboulette est comme les autres plantes, végète mieux et donne des produits d'autant plus abondants qu'elle trouve à sa portée plus de nourriture.

Du concombre.—L'usage assez général que l'on fait du concombre lui mérite une place marquée dans le jardin potager. C'est une plante annuelle, c'est-à-dire qui parcourt toutes les phases de sa végétation pendant une seule année.

Les variétés du concombre sont nombreuses; en voici les principales: Le concombre blanc hâtif, le jaune hâtif, le concombre jaune gros, le concombre à cornichons, le concombre vert gros, le vert long, et le concombre vert serpent.

Le concombre est soumis à une culture plus ou moins forcée, c'est-à-dire que d'ordinaire on cherche à obtenir de cette plante des produits très-précoces, et pour cela on sème longtemps après que les dernières gelées sont passées. Comme le concombre est très sensible aux gelées, on est forcé d'en effectuer le semis sur couche chaude. On peut encore obtenir des produits très-abondants avec la culture en pleine terre, seulement ils seront plus tardifs, et le jardinier qui cultive pour la vente n'obtiendra pas de ses produits en pleine terre des prix aussi élevés que s'il avait placé ses concombres sur couche chaude à une époque antérieure.

Dans nos localités, le concombre peut se semer sur couche chaude à la fin de mars ou au commencement d'avril. Quand la température est basse, on abrite le concombre sous châssis. Quelquefois on le laisse parcourir toutes les phases de sa végétation sur la couche où il a germé, et c'est presque toujours ainsi qu'on obtient les produits les plus abondants. Assez souvent, cependant, la couche-chaude n'est considérée que comme pépinière, et quand les deux premières feuilles de la plante sont formées, on transplante en pleine terre dans un terrain convenablement préparé et fumé.

Le concombre n'est pas une plante épuisante, car le nombre et l'étendue de ses feuilles lui permettent de puiser dans l'atmosphère une grande partie de sa nourriture. Néanmoins il demande un terrain copieu-

sement fumé; il ne produit bien qu'au sein de l'abondance, afin de satisfaire amplement au besoin du concombre, et sous ce rapport on devra toujours lui réserver les parties les plus riches du jardin. Ce terrain sera parfaitement ameubli, puis quand le moment de semer ou de transplanter le concombre sera venu, on pratiquera tous les quinze à dix-huit pouces des fosses dans lesquelles on dépose une forte poignée de bon terreau. Ce terreau sera ensuite recouvert d'un demi-pouce de terre, et c'est sur cet emplacement préparé qu'on sèmera ou qu'on plantera.

On plante généralement deux plants dans la fosse, et quand la reprise est assurée, on arrache le plant le moins vigoureux.

Dans le semis on dépose dans la fosse trois graines on trépiéd, on laisse végéter, et quand la plante a poussé ses deux premières feuilles, on supprime les deux plants les moins vigoureux et on laisse le plus fort, un pied dans chaque fosse étant suffisant. La graine est déposée en place une à une sur le terrain, puis recouverte d'un pouce de terre. Si la terre est froide, la germination du concombre sera très-lente; la graine dans ce cas pourrira quelquefois même avant de germer.

Dans la culture ordinaire, pendant la végétation, les autres soins se bornent à quelques sarclages et arrosages; on laisse les courants se développer en toute liberté, au grand détriment de la production. Il n'en doit pas être ainsi. Les jardiniers les plus entendus forcent la sève à se concentrer sur certaines parties déterminées, afin de pourvoir à la nutrition d'un plus grand nombre de fruits. Pour cela, dès que les courants se sont suffisamment développés, ils enlèvent avec le pouce ou l'index le bout de la tige au-dessus du deuxième nœud. Le pincage est préférable au coupage, en ce sens que la plaie se cicatrise plus facilement.

De l'endroit où le concombre a été pincé, il part bientôt deux ramifications qu'on laisse se développer pendant un certain temps, puis lorsque ces ramifications ont obtenu un certain développement, on les pince à leur tour en enlevant leurs extrémités au-dessus du troisième nœud. Dans chaque amputation, il sort encore deux ramifications que l'on pince à leur tour au-dessus du septième nœud. A l'endroit où les ramifications prennent naissance, la tige forme un coude où la sève subit un temps d'arrêt, alors elle reste plus longtemps dans le voisinage des fruits et peut plus complètement satisfaire à leurs besoins.

Dans le but d'augmenter la chaleur du sol, de même que pour procurer une nourriture plus abondante au concombre, on conseille de déposer au pied du concombre, sur une surface de quinze pouces de diamètre, une bonne couche de terreau ou de fumier bien décomposé. Le terreau absorbe les rayons solaires et réchauffe le terrain, tout en l'entretenant dans un bon état d'ameublissement.

Comme les fruits du concombre sont en partie mangés en vert, et que par conséquent ils épuisent moins la plante, il n'est pas nécessaire de limiter le nombre de ses fruits, c'est-à-dire que l'on peut sans nuire à la plante laisser porter aux tiges tous les fruits qui s'y développent. Il n'en est pas de même pour les autres plantes de la même famille, comme

nous le verrons bientôt. Enfin on peut augmenter considérablement la production du concombre en multipliant ses racines. L'opération est facile : il s'agit tout simplement d'enfouir une partie de sa tige dans le sol et de la laisser s'y enraciner. Pour cela, à l'endroit que l'on juge le plus convenable, mais toujours à égale distance entre deux fruits, et non pas près de l'un d'eux, on fend la tige du concombre d'un pouce dans le sens de sa longueur ; immédiatement au-dessous de cette partie de la tige on fait une petite fosse, dont on garnit le fond de bon terreau mélangé à de la terre, puis on introduit la partie de la tige qu'on a incisée dans cette fosse. On la recouvre d'une forte poignée de terre et de terre, et on fixe le tout dans la position qui lui a été donnée, au moyen d'une petite fourche de bois. Cette partie de la tige ne tarde pas à pousser des racines et offre un aide puissant à la racine-mère ; on pourrait agir pareillement à l'extrémité des tiges principales.

Le concombre se récolte au fur et à mesure des besoins.

Quand on veut faire de la graine, on doit toujours réserver les fruits les plus précoces, les mieux développés et les mieux conformés, suivant la variété. On laisse ces fruits mûrir complètement sur place. C'est une très mauvaise habitude, qui contribue beaucoup à la dégénérescence du concombre, que de cueillir pour la table tous les premiers et les plus beaux fruits, et de ne laisser pour la propagation de l'espèce que les fruits de l'arrière-saison. Si l'on a réservé pour la production de la graine les premiers fruits formés, ceux-ci pourront aisément mûrir sur pied, et c'est alors que l'on récolte les meilleures graines ; mais si l'on a réservé que les fruits d'arrière-saison, les gelées arriveront avant que ces fruits soient mûrs ; il faudra alors leur faire terminer leur maturation à la maison, et l'on conçoit que leurs graines ne sera pas aussi bonne que si la maturation avait eu lieu sur pied.

La bonne graine de concombre peut garder sa faculté germinative pendant quatre à cinq ans ; mais celle que l'on produit sur les fruits de rebut se trouvera déjà faible dès la première année, et l'on conçoit qu'à la deuxième année la germination sera bien difficile et pour ainsi dire nulle.

Vers l'automne, on cueille comme cornichons tous les fruits que la rigueur de la température n'a pas permis de se développer. Cependant ces petits concombres ne sont jamais aussi bons que la variété dite "concombres à cornichons ;" mais on peut les mettre en réserve pour l'usage de la famille. — (A suivre.)

Renouvellement des pommes de terre par la semence.

M. P. Joigneaux, répondant à un cultivateur qui lui demandait si, pour guérir la pomme de terre de la maladie dont elle était attequée depuis quelques années, il ne faudrait pas un nouveau Parmentier, dit que cette plante porte des graines, et que toutes celles qui portent des graines ne risquent pas de se perdre. Il faut donc renouveler la parmentière par des semences cueillies sur des sujets sains : "Il suffirait de prendre une des variétés les moins altérées et d'en laisser en place quelques pieds qu'on butterait fortement pour leur faire passer l'hiver. On arriverait, par

ce moyen, à fortifier les tubercules et à obtenir de la graine préférable à celle des pommes de terre annuelles. Cette graine devrait être semée avant l'hiver. Il est un fait acquis : c'est que les pommes de terre non arrachées et recouvertes de dix à douze pouces de terre, n'ont rien à craindre des rigueurs de l'hiver si le terrain est couvert de neige toute cette saison ; et les baies ou graines plantées à la fin de septembre ou commencement d'octobre, lèvent très-bien au printemps suivant. Ce qui tue nos pommes de terre, c'est de les ramener trop souvent à la même place.

Un fait qui peut corroborer ce que nous venons de dire, c'est que dans certains endroits, des jardiniers, pour avoir de bonnes graines de raves, choisissent, en arrachant, celles-ci, les plus beaux tubercules et les remettent en terre dans un coin de leur jardin. Ils les recouvrent de dix à douze pouces de terre. Au printemps suivant, ces tubercules portent de belles graines qu'ils sèment après la moisson.

Transformation du petit lait en viande.

Les autorités en matières agricoles, avancent que de 20,000 livres de lait, ayant servi à la fabrication du fromage, on obtient une quantité de petit lait qui, donnée en nourriture aux porcs, produira 1,250 livres de viande, et que si de cette même quantité de 20,000 livres de lait, on extrait le beurre et le fromage, le petit lait qu'on en obtiendra produira encore 500 livres de viande. Ceci étant admis, il en résulte qu'un fermier produisant 10 cans de lait par jour, et qui les fait convertir en beurre et en fromage, devrait recevoir une quantité de petit lait capable de produire 500 livres de porcs par mois soit 6,000 lbs par an, lesquelles vendues au prix moyen de \$6.00 les 100 livres donneraient un montant de \$360.00. Si le fermier porte son lait à une fromagerie, il a droit à une quantité de petit lait capable de produire mensuellement 1,250 lbs de porc, soit 15,000 lbs par an, produisant au prix précédent un revenu de \$900.00. Le lait de beurre et le lait écrémé provenant d'une quantité de 20,000 livres de lait, ayant servi à la fabrication du beurre, ne produira pas moins de 1,800 livres de porc par mois soit un revenu annuel de \$1,296.00. En présence de ces chiffres, il devient évident que les directeurs de crèmeries laiteries, et fromageries, devraient scrupuleusement distribuer à leurs patrons la part qui leur revient de lait écrémé, de lait de beurre et de petit lait, à seule fin qu'ils tirent de leur lait tout le revenu possible.

La valeur nutritive des matières provenant du lait, après que l'on en a retiré le beurre et le fromage, est telle que transformée en viande, elle ajoute à la fortune du pays un revenu plus grand que celui que l'on pourrait tirer du lait, en employant d'une autre manière les résidus de la fabrication du fromage et du beurre. En présence de cette théorie, qui est juste et vraie, on admettra facilement que le beurre et le fromage ne représentent pas seuls la valeur du lait, et que le fait de vouloir imposer ces deux produits comme bases de la valeur du lait, serait des plus préjudiciable aux intérêts des fermiers.

L'analyse montre que le bon lait est composé d'environ 87 $\frac{1}{2}$ parties d'eau, 4 parties de matières grasses, 4 parties de caséine, 4 parties de sucre de lait et une

petite quantité de matière minérale. Le beurre contient 85 p. c. de matières grasses, $\frac{1}{2}$ p. c. de caséine, $\frac{1}{2}$ p. c. de sucre de lait, 13 $\frac{1}{2}$ p. cent d'eau et une petite quantité de matière minérale. Le fromage fait avec le lait non écrémé donne à l'analyse: eau 35.55 p. c., beurre 31.63 p. c., caséine 28.78, acide lactique provenant de la transformation du sucre de lait 1.08 p. c. et 2.84 p. c. de matière minérale. Le fromage provenant d'un lait en partie écrémé, contient environ 85.65 p. c. d'eau, 26.27 p. c. de beurre, 31.12 p. c. de caséine, 3.01 d'acide lactique et 3.95 de matière minérale. Le fromage provenant du lait complètement écrémé donne à l'analyse 38.91 p. c. d'eau, 25.15 p. c. de beurre, 29.37 p. c. de caséine, 3.51 p. c. d'acide lactique, et 3.06 p. c. de matière minérale.

Il est évident que le lait de beurre, le lait écrémé et le petit lait contiennent des ingrédients d'une grande valeur nutritive. Le lait de beurre et le lait écrémé renferment presque toute la caséine et le sucre de lait contenus dans le lait, c'est-à-dire près des deux tiers des matières les plus utiles du lait, et le petit lait provenant de la fabrication du fromage contient de 39 à 55 p. cent de ces mêmes matières, suivant que le lait employé à la fabrication a été ou n'a pas été écrémé. Toutes les analyses de petit lait que nous avons faites nous ont montré qu'il contenait 3 p. c. de beurre et 25 à 30 p. c. de caséine, c'est-à-dire la partie albumineuse de la caséine que la présure ne peut coaguler et la presque totalité du sucre de lait qui était dans le lait.

On peut faire remarquer que nous n'avons pas montré la valeur réelle des ingrédients contenus dans les résidus de la fabrication du beurre et du fromage, ou que du moins nous ne leur avons donné aucune valeur marchande pouvant servir de base à leur évaluation. Ce raisonnement ne pourrait en rien détruire les chiffres que nous avons donnés, et n'excuserait nullement la retenue des déchets de la fabrication, par les fromageries et les crémeries. Mais certaines parties contenues dans ces déchets ont une grande valeur commerciale. Prenons par exemple le sucre de lait: sa valeur par livre est plus grande que celles du beurre et du fromage combinées, et le fermier qui au cours actuel pourrait vendre le sucre de lait contenu dans son lait, y trouverait plus de bénéfice que dans la conversion de ce dernier en beurre et fromage. Si nous prenons comme terme de comparaison, le même fermier que nous avons pris au commencement de cet article produisant 10 cans de lait par jour, nous trouverons que le lait qu'il obtient annuellement contient 20,000 livres de sucre de lait représentant une valeur de \$4,000. — *Le Moniteur du Commerce.*

La culture du blé-d'inde en buttes ou en sillons.

Voici à ce sujet ce que nous lisons dans le journal *Field and Farm*, publié aux Etats-Unis:

"D'après une expérience pratique de vingt années et mes nombreuses observations quant à la culture du blé-d'inde, je suis en faveur de la culture en buttes. On a adopté ici les deux modes de culture, en buttes et en sillons; mais depuis trois ou quatre ans on a généralement rejeté le dernier mode pour adopter le premier. Dans cette section de notre pays (New-York) le rendement en épi est le même quant aux deux

modes de culture; mais les épis provenant du blé-d'inde cultivé en buttes sont plus longs, le grain mieux développé, et conséquemment plus pesant, donnant à peu près dix par cent en pesanteur de blé-d'inde égrené que s'il eut été cultivé en sillons. D'un autre côté, on peut obtenir plus de tiges en cultivant le blé-d'inde en sillons. Dans ce cas là, il vaudrait mieux cultiver en buttes le blé-d'inde que l'on destine à obtenir le grain; et adopter les sillons pour une culture de blé-d'inde dont les tiges sont destinées à être mangées en vert par les animaux.

Moyen d'obtenir du blé-d'inde comme primeur

M. J. C. Chapais, assistant rédacteur du *Journal d'agriculture illustré*, indique le moyen suivant pour obtenir du blé-d'inde de bonne heure:

Ceux qui veulent avoir du blé-d'inde pour la table avant leur voisin et prendre sur lui une avance de trois semaines pourront procéder de la manière suivante, en faisant usage de couche chaude: Coupez des morceaux de gazon ou tourbe (*couenne*) de trois pouces carrés. Mettez ces morceaux de tourbe dans le sol de la couche-chaude, rangés symétriquement les uns près des autres et se touchant, le côté de l'herbe tourné vers le fumier. Serrez au milieu de chaque morceau, après avoir pratiqué dedans un trou de deux pouces de profondeur environ, quelques grains de blé d'inde. Recouvrez avec la terre de la couche, et.... attendez. Au bout de quelques jours, vous verrez sortir un certain nombre de plantes de blé-d'inde de chaque morceau de tourbe. Lorsque le temps de semer le blé-d'inde sera arrivé (ce temps varie suivant que l'on est dans l'est ou dans l'ouest de la province) vous prendrez dans la couche-chaude chaque morceau de tourbe avec ses plantes, vous placerez le tout dans des sillons préparés d'avance pour la semence ordinaire, en espaçant les plants de la même manière, et au bout de quelques jours, lorsque tout danger de vers sera passé, vous ôterez tous les pieds qui sont de trop, n'en laissant qu'un pour chaque morceau de tourbe.

Un espace de deux pieds carrés employé pour cet usage dans la couche chaude, vous fournira 64 plants, soit 64 buttes de blé-d'inde, c'est-à-dire, tout ce qu'il faut pour fournir du blé-d'inde en attendant la récolte normale. Le blé d'inde ainsi semé en couche-chaude, et transplanté, trois semaines après qu'il a été semé, se trouve à avoir au moins trois semaines d'avance sur celui qu'on ne sème qu'au moment où le premier est transplanté.

Mes lecteurs qui essaieront cette recette, auront lieu d'en être satisfaits, j'en suis sûr, et c'est tout ce que je désire.

Choses et autres.

— L'Empire Germanique possède actuellement 34,000,000 d'acres de forêts, estimées à \$400,000,000. Le gouvernement de cet Empire accorde annuellement une somme de \$500,000 pour la plantation de nouvelles forêts. En Autriche il y a 43,000,000 d'acres de bois, et le gouvernement de ce pays protège d'une manière toute spéciale cette source de revenus.

— En France, il y a actuellement 34,000 écoles, et on y enseigne l'agriculture à 27,000 élèves fréquentant ces écoles. Outre l'enseignement théorique de l'agriculture on y enseigne l'agriculture pratique, et dans ce but chaque école a son jardin

Les moutons et la fertilité de la terre.—Il est certain que l'élevage des moutons judicieusement conduit, contribuera indéfiniment au maintien de la fertilité du sol. Si l'engrais des moutons est précieusement conservé et bien employé, le champ sur lequel il est répandu conservera indéfiniment sa fertilité. Dans ce cas, ne vaudrait-il pas mieux se livrer à l'élevage des moutons plutôt que de vendre le toin ou tout ce qui peut servir à leur alimentation. Elevez des moutons, vous en retirerez du profit par la vente de la viande et de la laine et vous assurerez à votre sol une fertilité continue.

— Le lait caillé et le petit lait donnés sans autre mélange aux cochons contribue bien lentement à leur croissance et occasionne des maladies. Mais lorsqu'on y ajoute de la farine de blé d'inde ou du son, et même les deux à la fois, les cochons profitent rapidement. Le meilleur moyen est de mêler le lait caillé ou le petit lait à une petite quantité de son ou de farine de blé d'inde, bien brasser, et de donner ce mélange aux cochons, avant que le lait caillé soit trop sûr, car il perdrait de sa valeur nutritive.

— Les moutons auxquels on ne donne que de la nourriture sèche ont souvent mal à la bouche. Une application de soufre mêlé à du saindoux, une ou deux fois, opérera la guérison.

— Des feuilles blanches ou des feuilles vertes entremêlées de feuilles vertes indiquent la dégénérescence d'une plante. Une branche dont les feuilles sont entièrement blanches indiquent un épuisement total de végétation, et il importe alors de l'enlever.

— Les chevaux sont des animaux sociables, et plus particulièrement les jeunes chevaux. De là l'avantage d'en mettre plusieurs en pâturage dans un même champ.

— Les vaches qui donnent abondance de lait lorsqu'elles sont au pâturage, doivent être surveillées avec la plus grande attention, afin de leur donner un surplus de nourriture lorsqu'on s'aperçoit que la quantité de lait donnée va en diminuant. Il est difficile d'en faire augmenter la quantité lorsqu'il arrive que la traite diminue. Aussitôt que l'herbe dans le pâturage commence à être rare, il convient de leur donner une ration de nourriture verte soit à l'étable et à la basse-cour, au moment de la traite. Grand nombre de vaches souffrent par l'excès de chaleur, étant exposées tout le jour aux rayons du soleil par le manque d'abris. Il est donc important de laisser quelques arbres dans les champs destinés au pâturage, afin que les vaches puissent s'y abriter contre les ardeurs du soleil; aussi bien que de leur donner un surplus de nourriture quand les pâturages ne sont pas suffisants. Pendant les sécheresses il est nécessaire de voir à ce que les vaches ne manquent pas d'eau et que cette eau soit claire, bien nette.

RECETTES

Bière économique

Je cueille dans un journal anglais la recette suivante pour faire très économiquement de la bonne bière. Bon nombre de cultivateurs pourraient, il me semble, se payer la fantaisie d'un breuvage aussi agréable que salutaire. Prenez $\frac{1}{2}$ de minot de bon malt (orge germée et séchée), 1 livre de houblon, mettez dans 20 gallons d'eau, et faites bouillir une demi-heure. Coulez à travers une flanelle dans une cuve, et laissez refroidir à une température de 65 degrés (tiède). Ajoutez 2 gallons de mélasse et une pinte de bonne yeast (levure) fraîche. Mélangez bien et mettez le tout dans un baril de 30 gallons. Emplissez-le d'eau froide jusqu'à six pouces de la bonde (bung hole). Alors bouches ferme et placez le baril sur le bout où il est pour demeurer. Après deux semaines la bière s'améliorera indéfiniment.—NAPOLEON RIVET.—*Journal d'agriculture illustré.*

Sueur des pieds

C'est réellement une infirmité fort incommode que celle de suer des pieds, et cependant il est dangereux d'employer des moyens capables de la supprimer tout d'un coup, tels par exemple que des bains d'eau froide, rendus encore plus actifs au moyen de l'addition de substances astringentes.

Voici un remède fort simple et qui n'offre aucun danger: vos pieds étant ou moiteur au sortir du lit, essuyez-les avec un

linge sec, puis frottez-les avec un autre linge légèrement imbibé d'eau-de-vie. L'absorption de cette eau-de-vie tonifiera le système dermoïde, de manière à diminuer considérablement une évacuation incommode.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Encensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fours.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTÉ DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

TRAITÉ DE

L'ELEVAGE ET DES MALADIES DES BESTIAUX

PAR

J. A. COUTURE, Ecr.,

Médecin-Vétérinaire, Surintendant de Quarantaine des animaux à Lévis, près de Québec.

Un volume de 235 pages avec 30 gravures représentant les diverses races de bestiaux du pays.

SOMMAIRE!

Étude des principes d'élevage;
Description des animaux de boucherie, laitiers, de travail;
Étude comparative des différentes races par rapport à leur utilité dans ce pays;
Entretien et nourriture des animaux laitiers et des animaux d'engrais;
Soins à donner aux bestiaux depuis leur naissance jusqu'à leur maturité;
Description et traitement des maladies les plus communes des bestiaux.

Prix: 50 centims le volume.

S'adresser à

J. A. LANGLAIS,

Libraire-Éditeur.

177 rue St-Joseph, St-Roch, de Québec.

Ou à J. A. COUTURE,

Vétérinaire,

49, rue Desjardins, Québec